



Municipalité de  
**SAINT-ALPHONSE**

Province de Québec

Municipalité de Saint-Alphonse

**AVIS PUBLIC  
D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 339-2023  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
NUMÉRO 272-2013 « PLAN D'URBANISME » DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 339-2023 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée :

**QUE** le Conseil municipal, à la suite de l'adoption, par la résolution numéro 210-10-2023 à la séance du 10 octobre 2023, du projet de Règlement numéro 339-2023 modifiant le Plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Alphonse, tiendra une assemblée publique de consultation le 11 décembre 2023 à compter de 18 h 45, au centre communautaire (140, rue Principale Ouest) ce, en conformité de la Loi;

**QUE** ce projet de Règlement a pour objet et conséquence de remplacer le plan d'Affectation des sols numéro AF-2021-06.3 « Affectation des sols du territoire municipalisé (tenure privée) de la municipalité de Saint-Alphonse » par le plan numéro AF-2023-06.3 « Affectation des sols du territoire municipalisé (tenure privée) de la municipalité de Saint-Alphonse » conformément au Schéma d'aménagement et développement durable révisé de la MRC de Bonaventure;

**QU'IL** sera possible d'en faire la consultation au bureau de la municipalité de Saint-Alphonse aux heures ordinaires de bureau, sur le site web de la municipalité de Saint-Alphonse à l'adresse suivante : <https://st-alphonsegaspesie.com/>. Vous pouvez envoyer vos commentaires par courrier électronique à l'adresse courriel suivante [st-alphonsemuni@globetrotter.net](mailto:st-alphonsemuni@globetrotter.net) ou par courrier à la municipalité à l'adresse postale suivante : 127, rue principale Est, Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0;

**QU'**au cours de cette assemblée publique, la mairesse (ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil) expliquera le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet aura lieu le 11 décembre à compter de 18 h 45, au centre communautaire.

Donné à Saint-Alphonse, ce 15 novembre 2023.

---

Annick Duguay Cormier, directrice générale  
et greffière-trésorière